

AUGMENTATIONS DE CAPITAL



Exercice N° 1

La SA ANGEL désire augmenter son capital social. Augmentation de capital de 5 000 000 €, actions émises à 120 €. Augmentation de capital par incorporation des réserves de 5 000 000 €. La valeur nominale d'une action est de 100 €.

Capital social	10 000 000
Réserve légale	1 000 000
Réserves statutaires	1 989 843
Autres réserves	11 010 157

- I. Apports nouveaux, puis incorporation de réserves.
- II. Incorporation de réserves, puis apports nouveaux.
- III. augmentation simultanée.

Exercice N° 2

Le capital de la Société anonyme BOIS ET DÉCORS est composé de 25 000 actions de 150 € nominal. Au début de l'exercice N, la Direction fait étudier les modalités d'une augmentation de capital. Le cours de l'action en Bourse est alors de 318 €. Les services comptables et financiers de la société envisagent l'hypothèse suivante :

- 1) Augmentation de capital par apport de 1 050 000 € à souscrire en numéraire, prime d'émission comprise. Les actions nouvelles seront réservées aux actionnaires anciens de la société.
- 2) Ensuite, augmentation de capital par incorporation de réserves pour porter le capital de 3 750 000 € à 6 000 000 €. Les actions gratuites seront attribuées à tous les actionnaires (anciens et nouveaux).

Pour que le droit de souscription théorique soit de 18 € par action :

- a) Quel doit être le prix d'émission des actions de numéraire ?
- b) Quel doit être le montant des réserves à incorporer au capital ?
- c) Quelle sera la valeur du droit d'attribution ?

Finalement, la Direction de la société préfère que les deux opérations, augmentation de capital en numéraire et augmentation de capital par incorporation de réserves soient faites simultanément. Le capital sera porté de 3 750 000 € à 5 625 000 € seulement. Le prix d'émission des actions de numéraire sera de 187,50 €. La valeur théorique après la double opération, sera de 252 €.

Calculer la valeur :

- a du droit de souscription,
- b du droit d'attribution attaché à une action ancienne.

Quel est le montant des réserves à incorporer au capital dans ce cas ?

Exercice N° 3

La SA SEPAD est introduit en bourse le 14 janvier, elle remplit les conditions d'informations nécessaires. La procédure retenue est la mise en vente de 75 000 actions à un prix d'offre minimal de 300 €. Les demandes exprimées sont :

28 500 actions à un prix supérieur à 650 €.

35 000 actions à un prix compris entre 550 et 649 €.
 66 000 actions à un prix compris entre 450 et 549 €.
 85 500 actions à un prix compris entre 350 et 449 €.

Euronext a retenu toutes les demandes dont le prix est inférieur à 650 €.

- I – Déterminer le nombre d’actions servies par tranche en appliquant le coefficient de réduction unique.**
- II – Quel sera le premier cours coté de l’action SEPAD lors de son introduction ?**
- III – Quelle est la somme encaissée par la SA ?**

Le 20 mai, l’action SEPAD cote 512 €. Elle procède à une augmentation de capital. Nombre de titres émis 250 000, prix d’émission 450 €. Les fonds seront utilisés pour des investissements qui permettent d’anticiper une croissance de 4 % par an et un dividende de 35 € pour un résultat de 40 € par action.

- I – Déterminer la valeur théorique de l’action après augmentation.**
- II – Démontrer que personne n’est lésé.**
- III – Calculer le coefficient de dilution technique.**

Exercice N° 4

La S.A. DERBIERE désire doubler son capital social par augmentation simultanée. Les capitaux propres, avant l’augmentation de capital et après affectation du résultat, se présentent ainsi :

Capital social	500 000
Réserves	700 000

Après l’augmentation, le capital sera composé de 20 000 actions. La valeur de l’action avant l’augmentation (150 €) représente la moyenne entre la valeur comptable, la valeur financière au taux de 8 % et la valeur boursière (dernière cotation : 185 €). La SA a attribué un dividende unitaire de 12 €. La valeur théorique de DS sera de 7,20 € et celle du DA 23,80 €.

- I - Calculez le montant de l’actif fictif de la SA.**
- II - Calculez le nombre d’actions en numéraire et leur prix d’émission.**
- III - Calculez le nombre d’actions gratuites.**
- IV - Enregistrez cette augmentation de capital au journal de la SA (libération des actions en numéraire des trois quarts).**